



Province de Québec
M.R.C. Nicolet-Yamaska
Municipalité de Saint-Wenceslas

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil de Saint-Wenceslas le 25 mai 2021 à 19h00.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : Permettre un lieu d'élevage à une distance séparatrice de 56 m, 82 m et 120 m alors que la distance minimale requise est de 121.63 m.

Identification du site concerné : 1700, Rang 6

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, par courriel, à l'adresse suivante : mun.stwen@sogetel.net

Donné à Saint-Wenceslas ce 3^e jour de mai 2021.

Carole Hélie, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Carole Hélie, directrice générale, de la municipalité de Saint-Wenceslas certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à la Mairie, le 3^e jour de mai 2021 entre 13h00 et 16h30.

Je soussignée, résidant à Victoriaville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie à la Mairie et en le faisant publier dans le journal suivant : Le Courrier Sud.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3^e jour de mai 2021.

.....
Carole Hélie, directrice générale



Province de Québec
M.R.C. Nicolet-Yamaska
Municipalité de Saint-Wenceslas

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance extraordinaire du Conseil de Saint-Wenceslas le 25 mai 2021 à 19h00.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets : Permettre la construction d'un bâtiment accessoire en cours avant alors que ce n'est pas permis. Permettre la construction d'un bâtiment accessoire sur un lot vacant en attendant la construction de la résidence unifamiliale isolée.

Identification du site concerné : 285, rue Paillé

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande, par courriel, à l'adresse suivante : mun.stwen@sogetel.net

Donné à Saint-Wenceslas ce 3^e jour de mai 2021.

Carole Hélie

Carole Hélie, directrice générale

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Carole Hélie, directrice générale, de la municipalité de Saint-Wenceslas certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à la Mairie, le 3^e jour de mai 2021 entre 13h00 et 16h30.

Je soussignée, résidant à Victoriaville, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie à la Mairie et en le faisant publier dans le journal suivant : Le Courrier Sud.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 3^e jour de mai 2021.

Carole Hélie
Carole Hélie, directrice générale